

Depuis 21 ans, la Maison des Droits de l'Enfant de Châteauroux, animée par une équipe de bénévoles convaincus et dévoués, a œuvré en faveur des enfants les plus menacés en contribuant à leur information, leur éducation et leur protection. Cherchant ainsi à prendre en compte l'intérêt supérieur de l'enfant tel qu'il est stipulé dans la Convention internationale des Droits de l'Enfant.

Son action a été unanimement reconnue et appréciée.

Malheureusement, la baisse régulière des aides et subventions voire leur suppression, ne lui permet plus d'assurer son équilibre financier. Situation aggravée par les conditions sanitaires actuelles et les conséquences économiques qu'elles entraînent. Autant de facteurs qui, ajoutés aux difficultés de renouvellement de ses équipes, conduisent la Maison des Droits de l'Enfant à mettre fin définitivement à ses activités ce 31 décembre 2020.

Cette décision, que nous regrettons tant les besoins sont importants, est devenue inéluctable.

Nous tenons à remercier toutes les associations partenaires, tous les bénévoles, toutes les structures très diverses et toutes les personnes qui ont encouragé et soutenu la Maison des Droits de l'Enfant toutes ces années.

pour les membres de la Maison des Droits de l'Enfant,
les co-présidents,
Maurice TANCHOUX
Walther KINDTS